



Le Russey, le jeudi 30 octobre 2025

LE RUSSEY

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie en salle du Conseil le :

Vendredi 7 novembre 2025 à 20h00

Ordre du jour :

I. URBANISME – ASSAINISSEMENT - VOIRIE

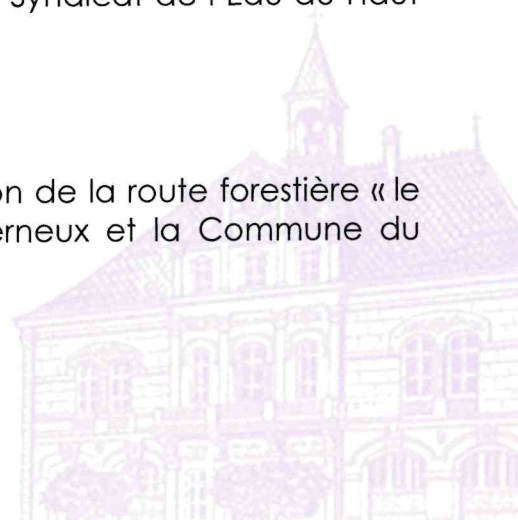
- 1.1 Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- 1.2 Approbation de la révision du zonage assainissement
- 1.3 Approbation de la révision du périmètre du droit de préemption urbain
- 1.4 Approbation de la révision du secteur à l'intérieur duquel s'applique les dispositions relatives au permis de démolir du droit de démolir.
- 1.5 Ravalement de façade soumis à déclaration préalable sur tout le territoire de la Commune
- 1.6 Clôture soumis à déclaration préalable sur tout le territoire de la Commune
- 1.7 Constitution d'une servitude de passage Zone Artisanale de la Loge

II. INTERCOMMUNALITÉ ET SYNICAT DE L'EAU DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY

- 2.1 Demande de transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme – PLUi - à la Communauté de Communes du Plateau du Russey au 1^{er} janvier 2026
- 2.2 *Convention avec la Communauté de Communes du Plateau du Russey pour le déneigement des espaces intercommunaux*
- 2.3 Demande d'adhésion de la Commune de la Bosse au Syndicat de l'Eau du Haut Plateau du Russey
- 2.4 Rapport sur le prix et la qualité du service du Syndicat de l'Eau du Haut Plateau du Russey pour l'année 2024

III. ENVIRONNEMENT – FORÊT

- 3.1 Plan de financement des travaux de réfection de la route forestière « le Bois du Russey » entre la Commune de Noël-Cerneux et la Commune du Russey



IV.FINANCES

4.1 Décision modificative Budget Assainissement

V.VIE ASSOCIATIVE

5.1 Convention avec le Football Club concernant la sécurisation d'un périmètre d'un terrain communal attenant au stade des Butiques

5.2 Convention avec l'association ROCKATOC concernant l'occupation et rénovation des locaux par cette association. Installation d'un compteur en cours.

VI.DÉCISIONS DU MAIRE

D_2025_062 : Droit de préemption urbain - Renonciation - Bien situé 11 rue du Vert Bois

D_2025_063 : Droit de préemption urbain - Renonciation - Bien situé 28 Avenue de Lattre de Tassigny (Lot n°14)

D_2025_064_1 : Commande de 300kg de floculant ADIFLOC CE 486 pour la station d'épuration à l'entreprise ADIPAP pour un montant de 1 404.00 € HT

D_2025_065 : Convention relative à la mise sous pli et du colisage de la propagande électorale.

D_2025_066 : Droit de préemption urbain - Renonciation - Bien situé 4 rue Foch (Lots n°9, 10 et 11)

D_2025_067 : Droit de préemption urbain - Renonciation - Bien situé 4 rue Foch (Lots n°12, 13 et 14)

D_2025_068 : Droit de préemption urbain - Renonciation - Bien situé 20 rue Clair Soleil

D_2025_069_1 : Réparation sur tracteur ISEKI par l'entreprise PAGOT CAPUT pour un montant de 2.376,00 EUR TTC.

D_2025_070 : Changement des radiateurs de l'ancien collège par l'entreprise DANIEL LAB pour un montant de 18 135.57 EUR TTC

D_2025_071 : Réparation de la VMC commune du bâtiment de l'ancien collège par la SARL LAB DANIEL pour un montant de 513.41 EUR TTC

D_2025_072 : Droit de préemption urbain - Renonciation - Bien situé 1 Impasse du Fournil (Lots n°4 et n°6)

VII.DIVERS

Le Maire,

Manuela RAMBAUD.

